

**1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE**

**Désignation :** **OLIPLANT Zn 34 S**  
SULFATE DE ZINC MONOHYDRATE

**Utilisation :** Engrais

**Identification de la société :** PLANTIN  
84350 COURTHEZON France  
e-mail : plantin@plantin.fr

**Appel d'urgence :** Tel : 04.90.70.20.03

**2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Préparation / substance :** Substance

Substance classée comme dangereuse au sens des arrêtés du 20 avril 1994 modifié et du 9 novembre 2004.

Risque de lésions oculaires graves

Nocif en cas d'ingestion.

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**3 – COMPOSITION – INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

**Informations sur les composants classés dangereux :**

**Nom chimique :** Sulfate zinc monohydrate  $ZnSO_4, H_2O$

**N° CAS :** 7446-19-7

**N° EINECS :** 231-793-3

**Concentration :** >98 %

**Symbole(s) / Phrases de risques** Xn, N R41 - R22 - R50/53

**4 - PREMIERS SECOURS**

**Symptômes et effets :** Irritation.

**Premiers secours :** En cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin, lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Généralités :** Retirer l'intoxiqué de la zone contaminée, lui enlever les vêtements éclaboussés et le maintenir couvert.

**Inhalation :** Amener la victime à l'air libre. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et appeler une ambulance médicalisée.

**Peau :** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

**Yeux :** Rincer complètement avec beaucoup d'eau. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin si une irritation apparaît.

**Ingestion :** Rincer la bouche, ne pas faire vomir, ne rien donner à boire. Consulter un médecin. En cas d'ingestion massive, emmener à l'hôpital.

## **5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

<b>Classe d'inflamabilité :</b>	Non inflammable, non explosif.
<b>Moyens d'extinction approprié :</b>	Tous. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Adapter les agents d'extinction à l'environnement.
<b>Produit d'extinction inapproprié :</b>	Aucun connu.
<b>Produits de décomposition /combustion dangereux :</b>	Oxydes de soufre.
<b>Equipement de protection :</b>	Utiliser du matériel respiratoire autonome.
<b>Procédures spéciales :</b>	Prévoir des moyens suffisants de rétention de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie. L'eau utilisée pour éteindre l'incendie ne doit pas atteindre les égouts, le sous-sol, ni les cours d'eau.

## **6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

<b>Précautions individuelles :</b>	Pour la protection du personnel, voir la rubrique 8.
<b>Précautions pour l'environnement :</b>	Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Eviter toute formation de poussière. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage :</b>	Recueillir le produit dans un récipient propre pour réutiliser (de préférence) ou éliminer. Ne pas nettoyer la zone contaminée avec de l'eau.

## **7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**

<b>Manipulation :</b>	Eviter la production de poussière. Manipuler dans des zones bien ventilées. Eviter impérativement le contact avec les yeux.
<b>Prévention des incendies et explosions :</b>	Non concerné.
<b>Conditions de stockage :</b>	Conserver le récipient bien fermé, à l'abri de l'humidité, et à l'écart des matières incompatibles (voir la rubrique 10).

## **8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

<b>Limites d'exposition professionnelle :</b>	Non déterminée.
<b>Contrôle de l'exposition Professionnelle:</b>	
<b>Respiratoire :</b>	En cas de formation de poussière, utiliser un masque à poussière de type P2.
<b>Main :</b>	Porter des gants en caoutchouc. Ne pas utiliser des gants en cuir.
<b>Yeux :</b>	Porter un appareil de protection des yeux / du visage.
<b>Peau et corps :</b>	Porter un vêtement de protection. Les précautions usuelles de manipulations des produits chimiques doivent être appliquées.

## **9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Aspect :</b>	Cristaux
<b>Couleur :</b>	Blanc
<b>Odeur :</b>	Inodore
<b>Point de fusion :</b>	Environ 740°C
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non applicable
<b>Pression de vapeur :</b>	Non applicable
<b>Densité relative :</b>	Env. 1000-1200 kg/m <sup>3</sup>
<b>Point d'éclair :</b>	Non applicable
<b>Température d'inflammabilité :</b>	Non inflammable
<b>Propriétés comburantes :</b>	Non combustible
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	360 g/l (20°C)
<b>Solubilité dans d'autres solvants :</b>	Non déterminé
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau :</b>	Non déterminé
<b>pH :</b>	4-5.2 (5% solution à 22°C)
<b>Viscosité :</b>	Non applicable
<b>Limites d'explosivité :</b>	Non explosif
<b>Propriétés d'explosivité :</b>	Non explosif
<b>Densité relative de la vapeur (air=1) :</b>	Non applicable
<b>Propriétés d'oxydation :</b>	Non déterminé

## **10 - STABILITE / REACTIVITE**

<b>Stabilité :</b>	Stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées (voir la rubrique 7).
<b>Conditions à éviter :</b>	Pas de condition connue.
<b>Matériaux à éviter :</b>	Oxydants.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Oxyde de soufre.

## **11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Toxicité orale aiguë :</b>	DL50 (rat) = 2150 mg/m <sup>3</sup> . Nocif par ingestion. Risque d'œdème pulmonaire, Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Douleurs, vomissement, diarrhée.
<b>Toxicité aiguë par inhalation :</b>	Irritant pour les voies respiratoires. Risque d'œdème pulmonaire.
<b>Irritation/corrosion aiguë des yeux :</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Irritation/corrosion aiguë de la peau :</b>	Irritant pour la peau.
<b>Sensibilisation cutanée aiguë :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Mutagenèse :</b>	Pas de données disponibles.

## **12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

<b>Toxicité aiguë pour les poissons :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Toxicité aiguë pour les daphnies :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Toxicité aiguë pour les bactéries :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Toxicité aiguë pour les algues :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Biodégradabilité :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Coefficient de partage ; Log Pow :</b>	Pas de données disponibles.
<b>Autres informations :</b>	Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas laisser ce produit contaminer l'environnement.

## **13 – ELIMINATION**

<b>Produit :</b>	Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Récupérer les déchets en vue de recyclage ou d'une réutilisation. Eliminer dans un site de décharge agréée par l'intermédiaire d'une entreprise agréée pour l'élimination des déchets.
<b>Emballage :</b>	Collecte ADIVALOR

## **14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

<b>Transport par terre (ADR/RID) :</b>	UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, 9, III, SOLIDE, NSA Classe 9 (Sulfate de zinc) Groupe d'emballage III Etiquette 9.
<b>Transport par mer (IMGD) :</b>	UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, 9, III, SOLIDE, NSA Classe 9 (Sulfate de zinc) Groupe d'emballage III Polluant marin
<b>Transport par air (IATA) :</b>	UN 3077 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, 9, III, SOLIDE, NSA Classe 9 (Sulfate de zinc) Groupe d'emballage III

## **15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**Description chimique :**

SULFATE DE ZINC MONOHYDRATE

**Symbole(s) :**



Xn Nocif



N Dangereux  
pour l'environnement

**Phrases R :**

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

R22 : Nocif en cas d'ingestion.

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Phrases S :**

S2 : Conserver hors de portée des enfants.

S22 : Ne pas respirer les poussières.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S39 : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S61 : Eviter le rejet dans l'environnement ; consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

**Dispositions particulières :**

Aucune.

## **16 - AUTRES INFORMATIONS**

Les informations contenue dans cette FDS ne concernent que le produit susmentionné et ne sont pas nécessairement valables en cas d'utilisation avec d'autre(s) produit(s). Ces informations sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances pour l'usage décrit dans le paragraphe 1.

Mise à jour du 9/01/2008

Objet de la modification : mise en forme du document